



Atelier : La gestion de protocoles d'entente

Colloque *Les Arts et la Ville*

Mai 2005

La gestion de protocoles d'entente : l'actualisation de protocoles d'entente à la Ville de Lévis

Contenu de la présentation

- Mise en contexte
- Objectifs poursuivis
- Partenaires visés
- Démarche
- Contenu du nouveau modèle
- Protocole type développé

Mise en contexte

- Création de la nouvelle Ville
- Adoption d'une nouvelle politique culturelle
- Très peu de protocole d'entente en vigueur
- Nécessité d'actualiser des protocoles élaborés il y a plusieurs années
- Besoins de situer à nouveau les mandats des organismes dans le nouvel échiquier municipal

Objectifs poursuivis

- Actualiser le type et le contenu des protocoles existants
- S'entendre avec les organismes culturels sur des projets de partenariat
- Définir les mandats dévolus aux organismes d'un même secteur de manière à assurer la complémentarité de leurs interventions

Objectifs poursuivis (suite)

- Préciser les ressources octroyées par la Ville et les responsabilités respectives de chacune des parties
- Mesurer les impacts de chaque partenariat
- Signer des ententes triennales afin d'offrir aux organismes visés des conditions favorables de réalisation de leur mandat

Partenaires visés

Première phase :

- Principaux mandataires de la diffusion des arts

Deuxième phase :

- Organismes accrédités pour la formation des arts (tel que prévu dans notre cadre d'intervention en matière de formation artistique et de loisir culturel)

Troisième phase :

- Organismes partenaires reconnus ayant reçu un mandat spécifique pour l'atteinte des objectifs de la politique culturelle

Démarche

- Définir la situation actuelle - problématique et enjeux
 - Pourquoi un nouveau protocole ?
 - Pourquoi à ce moment-ci ?
- Comprendre l'environnement culturel, politique et économique des deux parties
 - Les orientations de chaque organisation (Politique culturelle de Lévis, mission de l'organisme)
 - La gouvernance des organisations et leurs processus décisionnels
 - Le cadre budgétaire

Démarche

- Identifier les objectifs poursuivis par la démarche
 - Définition d'une vision partagée de la diffusion des arts à Lévis
 - Repositionnement du mandat de l'organisme dans le contexte de la nouvelle Ville
 - Élaboration d'un protocole d'entente actualisé et répondant aux attentes des deux parties
- Partager les attentes respectives de chacune des parties
 - Signifier les attentes de part et d'autres
 - S'entendre sur nos intérêts communs

Démarche

- **Processus de rédaction du nouveau protocole d'entente**
 - Prendre connaissance du protocole toujours en vigueur
 - Voir ce qui se fait dans d'autres villes (inventaires de protocoles existants)
- ***En fonction des attentes signifiées ...***
 - Identifier les éléments de contenu du protocole (table des matières)
 - Procéder à la rédaction d'une proposition préliminaire
 - Discussions sur la proposition et modifications (quelques rencontres)
 - Dépôt de la version finale du protocole pour adoption au Conseil de Ville

Contenu du nouveau modèle de protocole

- Déclaration des parties – les attendus ...
- Article 1 : Mandat confié à l'organisme par la Ville
- Article 2 : Vie démocratique de l'organisme
- Article 3 : Accès et maximisation de l'utilisation de l'immeuble
- Article 4 : Définition des divers éléments de soutien pour rencontrer le mandat confié

Contenu du nouveau modèle de protocole

- Article 5 : Durée de l'entente et révision
- Article 6 : Avis
- Article 7 : Défauts et recours
- Article 8 : Droit de propriété, faillite et cession
- Article 9 : Fermeture de l'immeuble
- Annexe : Partage des responsabilités pour l'entretien du bâtiment

Modèle type développé

Document disponible sur demande

Services des arts et de la culture de Lévis

Nathalie Ouellet, chef de service

nouvellet@ville.levis.qc.ca